

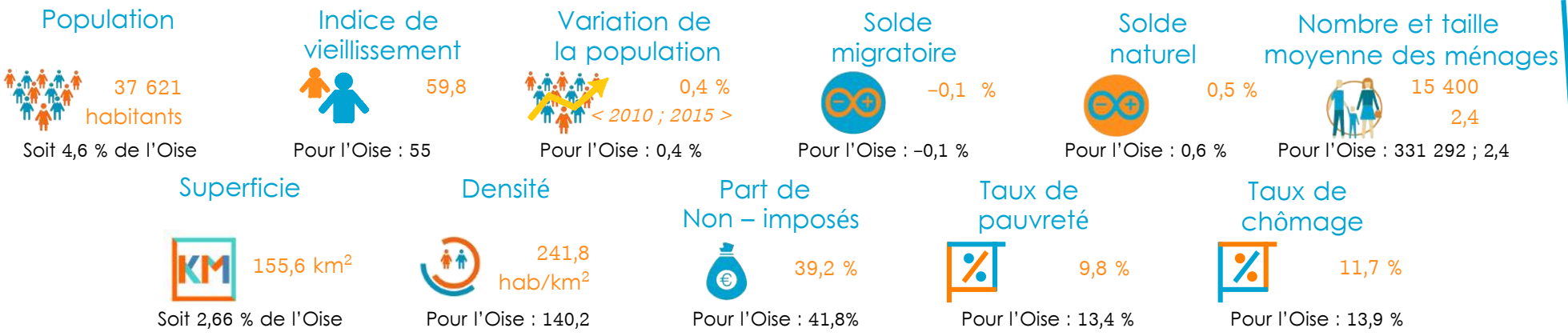
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTOIS



Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Énergie
Bureau Prospective et Connaissance du Territoire

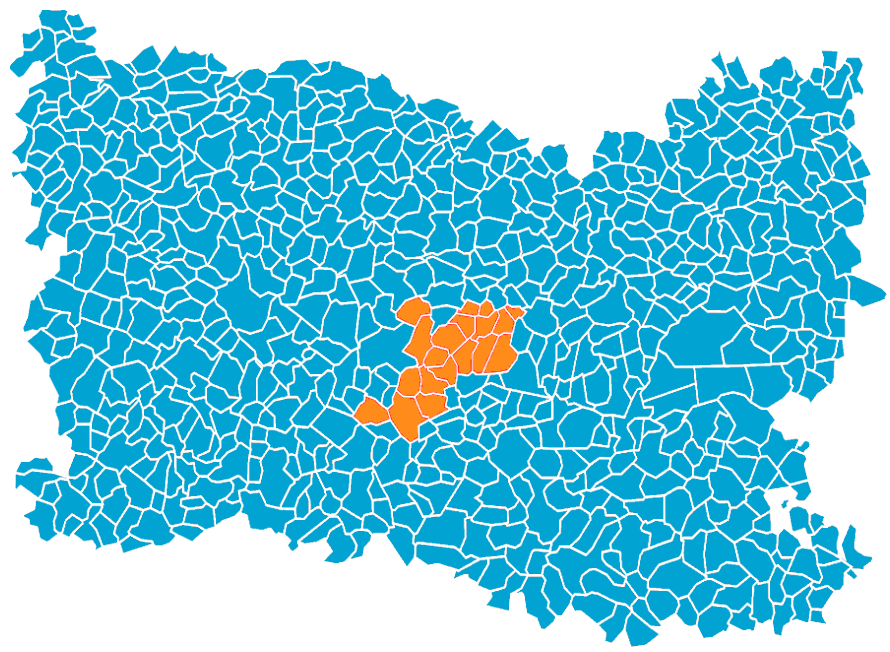
2018

- ▶ Photographie 3
- ▶ Démographie 4
- ▶ Économie 5
- ▶ Mobilités domicile- travail 7
- ▶ Mobilités résidentielles 8
- ▶ Logement 9
- ▶ Logement social 10
- ▶ Foncier 12
- ▶ Air – Énergies 13
- ▶ Eau 14
- ▶ Environnement 16
- ▶ Risques 17



► L'INTERCOMMUNALITÉ

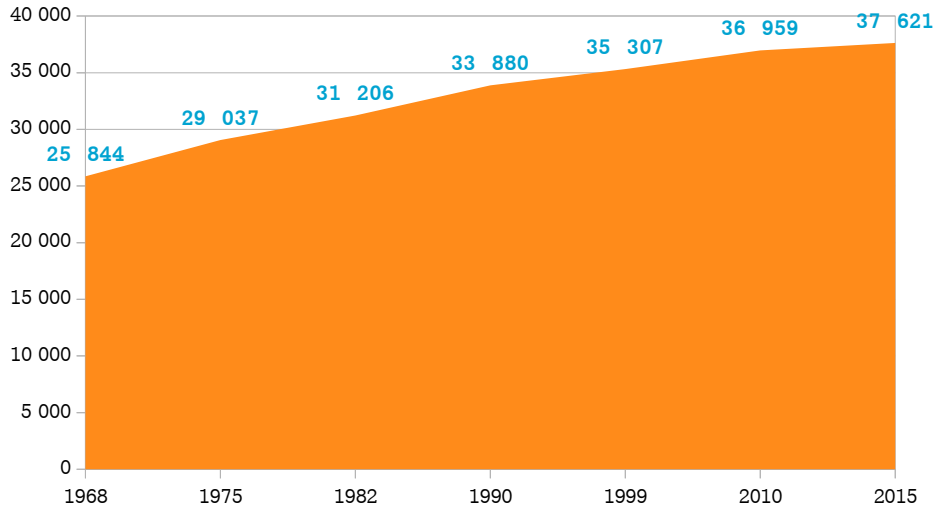
La communauté de communes du Clermontois a été créée le 1^{er} janvier 2000. Située au centre du département de l'Oise, la CCC compte 19 communes, dont Clermont, son siège.



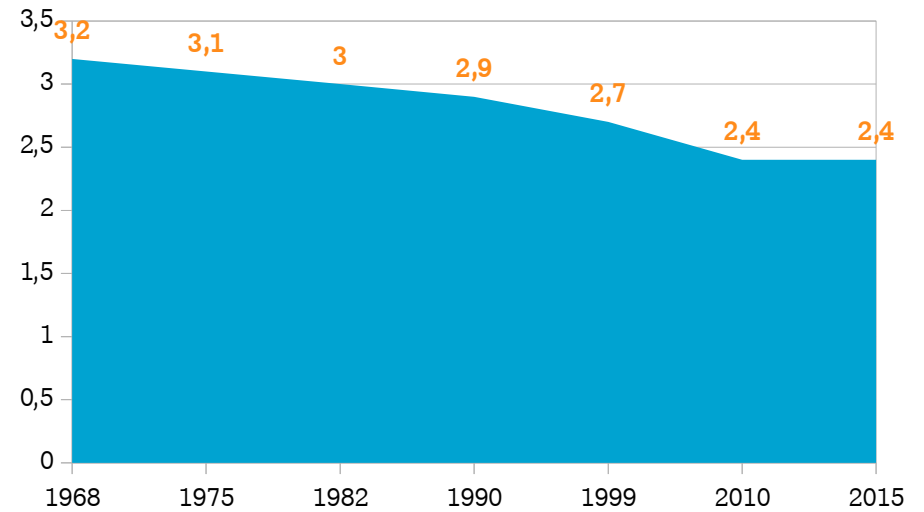
► LISTE DES COMPÉTENCES

- Développement économique, insertion
Développement économique, politique locale du commerce et promotion du tourisme
- Aménager l'espace commun
- Aménagement, cohérence territoriale
Voirie d'intérêt communautaire
Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
Très haut débit
Transport (à partir de 2019)
- Construire un avenir plus solidaire
- Habitat et solidarité
Petite enfance
Logement (Plan local de l'habitat)
Portage de repas à domicile
- Accueil des gens du voyage
- Préserver les hommes et l'environnement
- Environnement, eau, assainissement, gestion des déchets
Eau potable
Assainissement collectif et non collectif
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Collecte, traitement et valorisation des déchets
Secours et lutte contre l'incendie
- Comité intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
- Animer le territoire
- Gestion et animation d'équipements
Gestion et animation d'équipements culturels communautaires (École de musique, CAL, cinéma)
Gestion et animation d'équipements sportifs communautaires (salles de sports, plateau sportif)
Gestion et animation d'équipements de loisirs communautaires (centre aquatique)

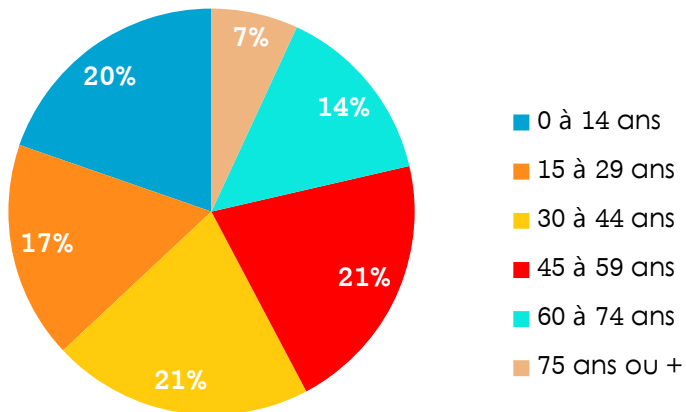
▶ EVOLUTION DE LA POPULATION



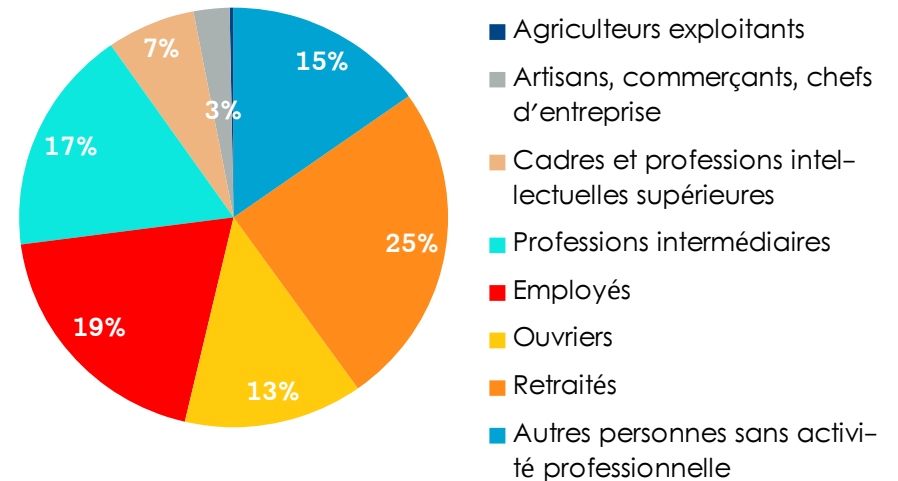
▶ EVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES



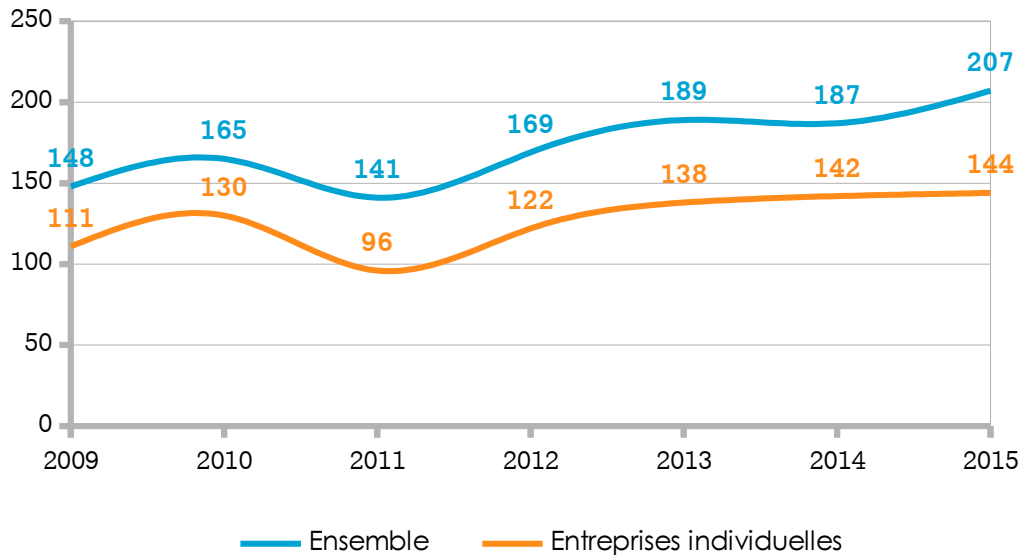
▶ RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE EN %



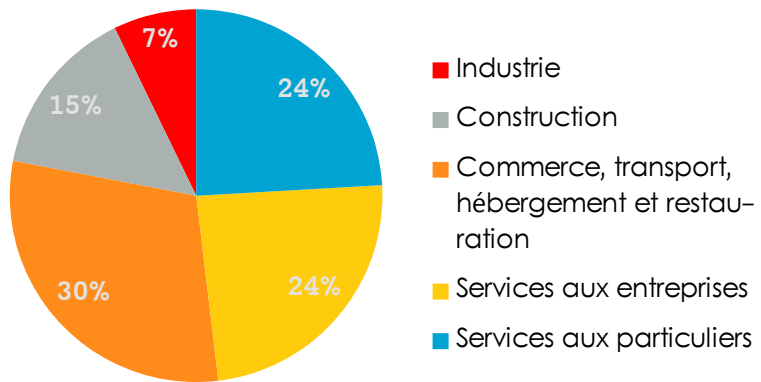
▶ REPRÉSENTATION DE LA POPULATION SELON LA CSP



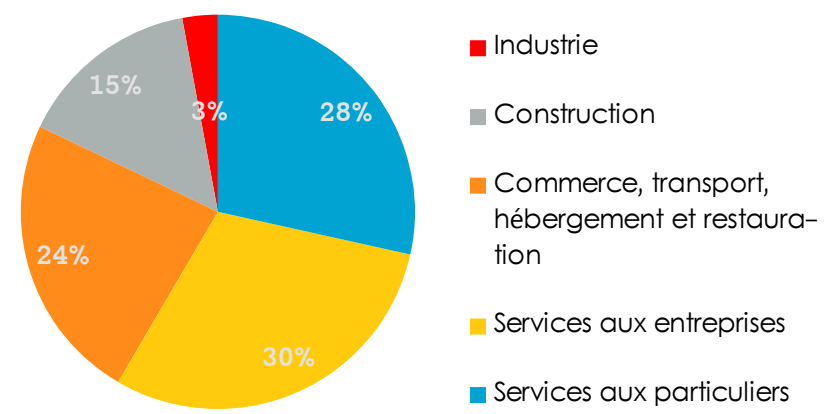
▶ ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES



▶ RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



▶ CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2015



Emplois



12 620
emplois

Soit 4,6 % des emplois de
l'Oise

Actifs



16 263
actifs

Soit 4,7 % des actifs de
l'Oise

Concentration d'emploi



77,6%

Moyenne de l'Oise : 88,5 %

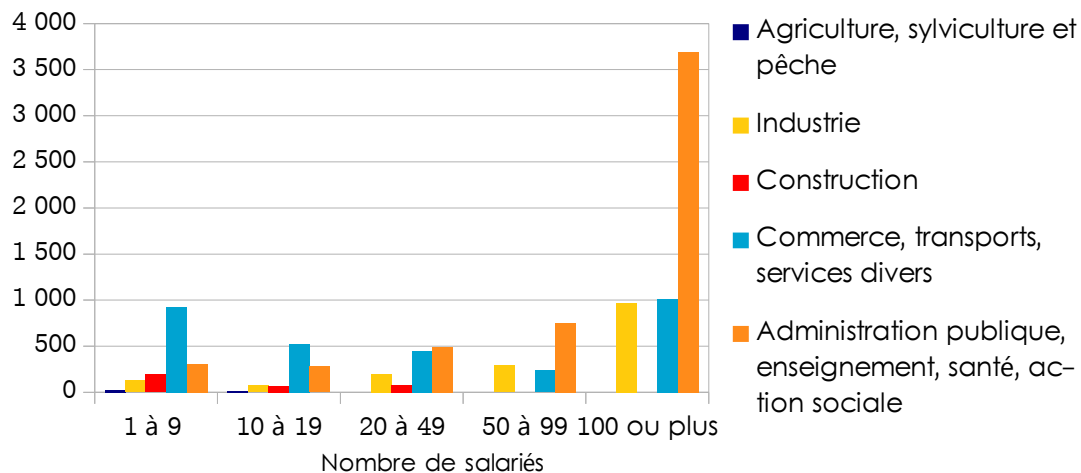
Taux d'activité



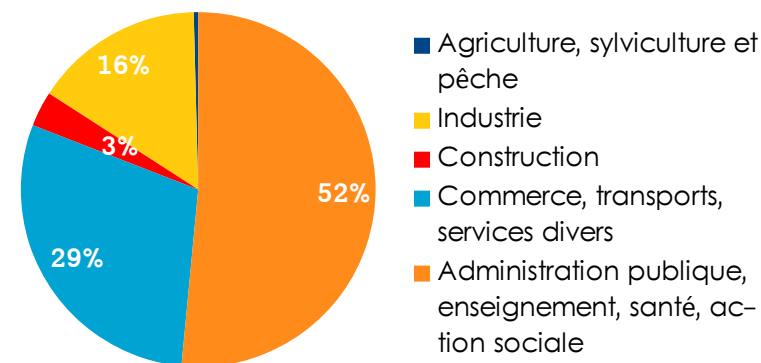
60,9%

Moyenne de l'Oise : 74 %

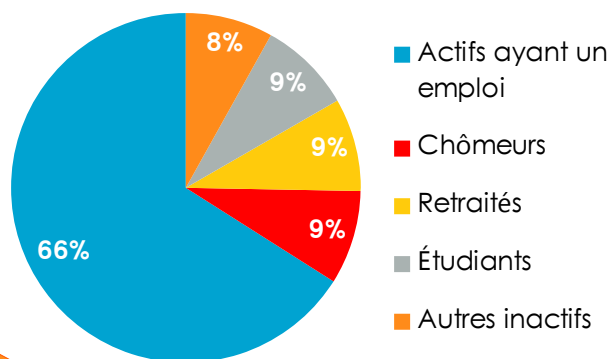
EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



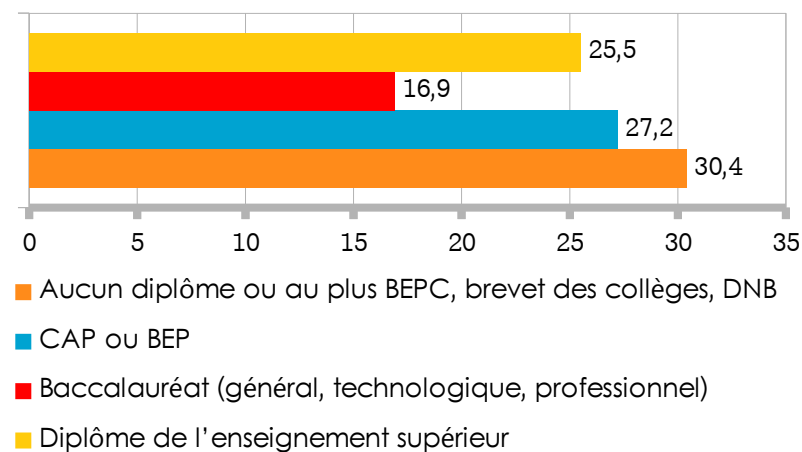
RÉPARTITION DES POSTES SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



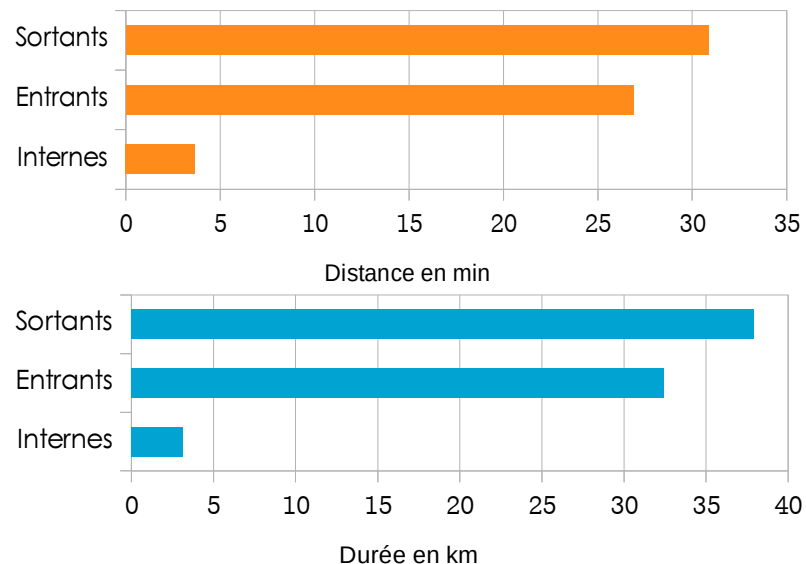
RÉPARTITION DE LA POPULATION DE PLUS DE 15 ANS



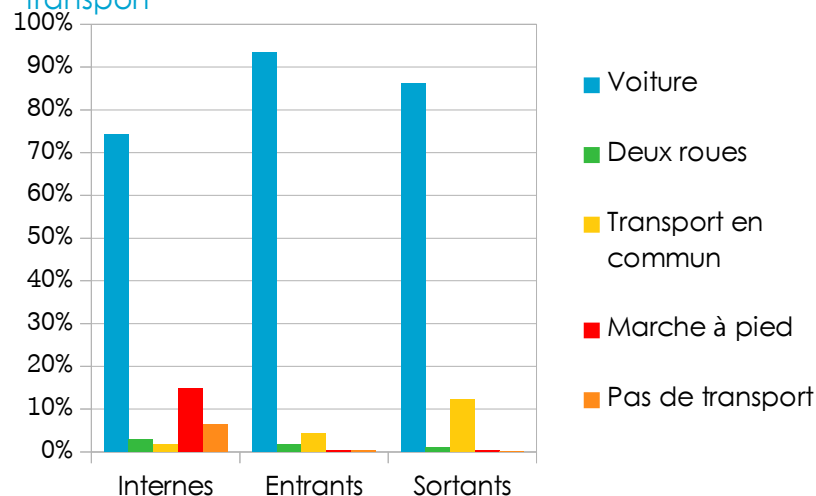
DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS (EN %)



▶ DISTANCE ET DURÉE MOYENNES DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL DES ACTIFS



▶ Répartition des actifs internes, entrants et sortants de la zone selon le mode de transport



DEFINITIONS DES TERMES

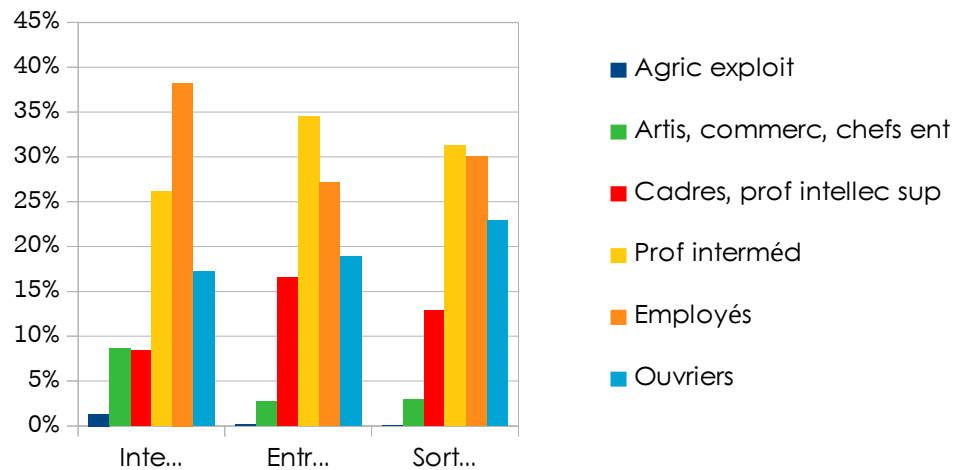
Actifs internes : Individus ayant un emploi résidant et travaillant dans la zone sélectionnée.

Actifs entrants : Individus ayant un emploi travaillant dans la zone mais résidant ailleurs.

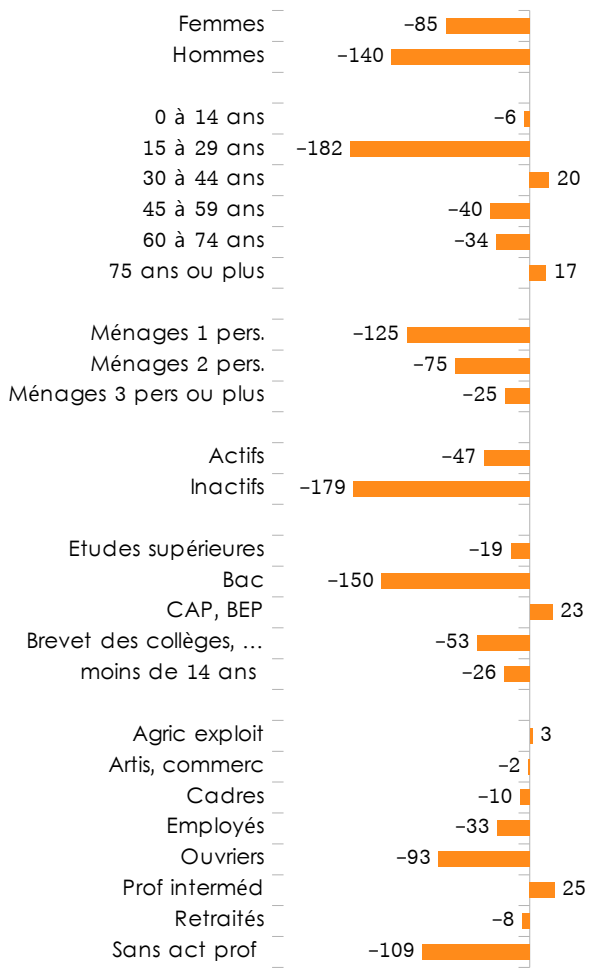
Actifs sortants : Individus ayant un emploi résidant dans la zone mais travaillant ailleurs.

PCS : Profession et catégorie socioprofessionnelle

▶ RÉPARTITION DES ACTIFS INTERNES, ENTRANTS ET SORTANTS DE LA ZONE SELON LA PCS

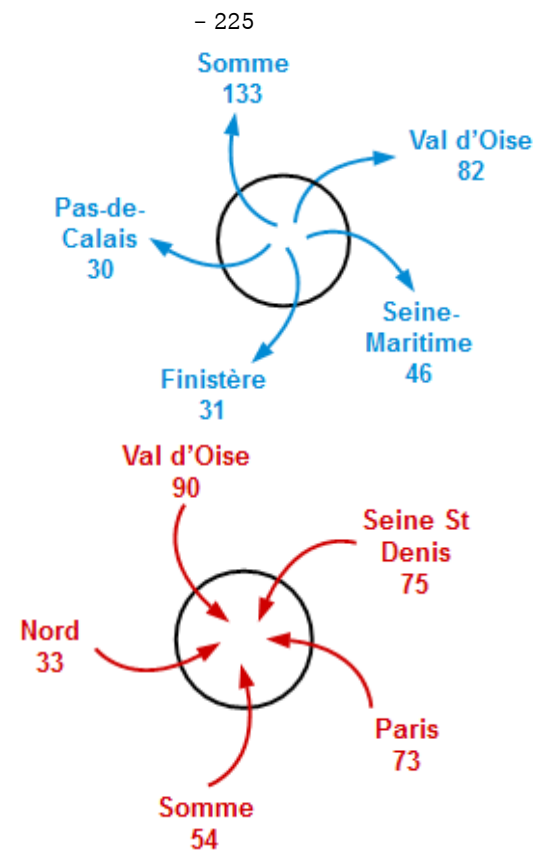
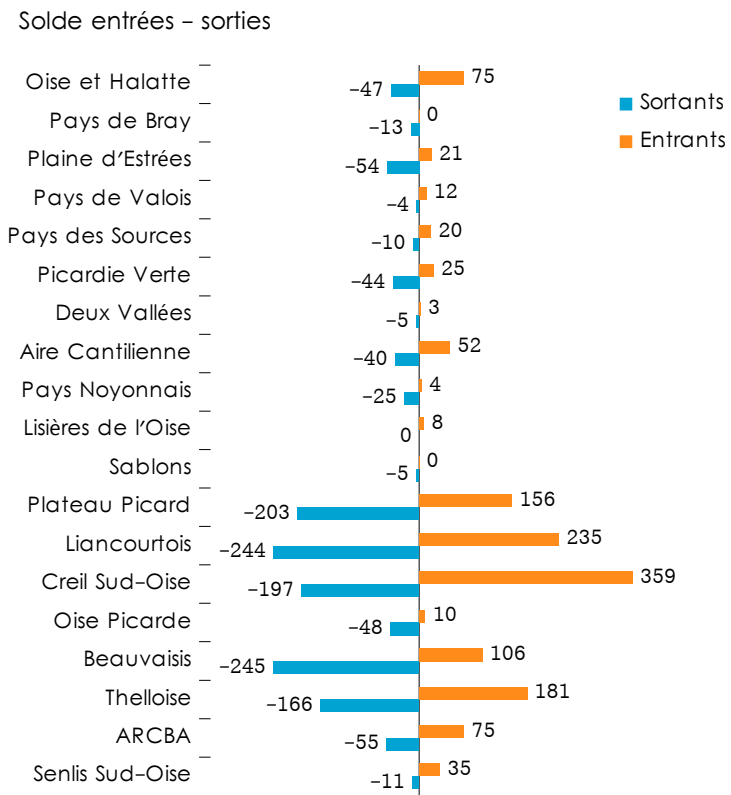


SOLDE ENTRE LES SORTANTS ET LES ENTRANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



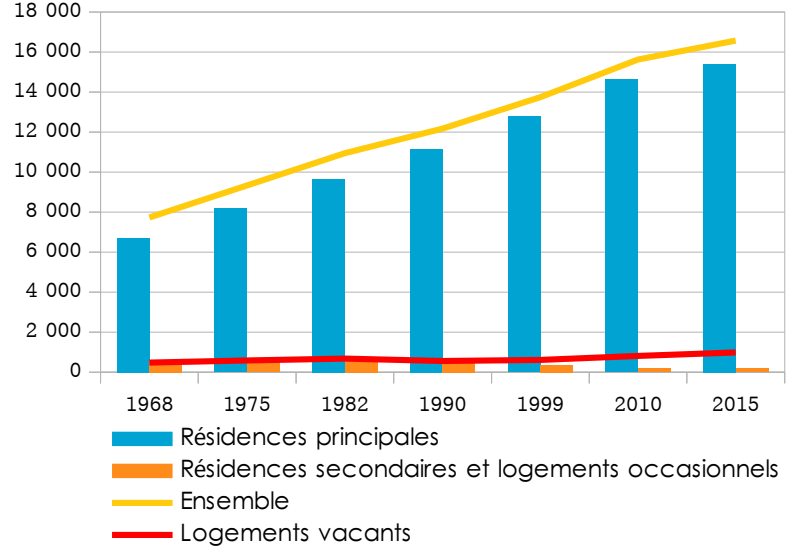
@Source : Mobilités résidentielles dans l'Oise

	Sortants	Entrants
Autre département	801	617
Communes du même EPCI	803	
Communes isariennes hors Clermontois	1 415	1 374
Total	2 217	1 992

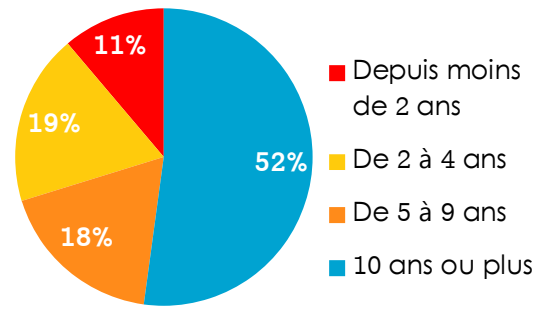


- L'arrivée de nouveaux habitants dans la communauté de communes du Clermontois ne compense pas les départs, mais l'écart est limité (-225), comparé aux autres EPCI déficitaires. L'échange avec les EPCI isariennes est faible : seulement 41 individus.
- Par contre, les écarts sont négatifs dans toutes les catégories. Si ils sont limités notamment chez les personnes formant les ménages de 3 ou plus (-25), ils sont importants chez les 15-29 ans partis étudier à l'étranger, les « ménages de 1 personne », les bacheliers (-150) ou les ouvriers (-93).
- Le Clermontois se révèle un territoire d'intérêt pour les ex-résidents de Creil Sud-Oise (359), du Liancourtois ou de Thelloise tous proches. Par contre, des flux sortants importants sont enregistrés avec le Beauvaisis (-244) et le Plateau Picard (-200). Le Liancourtois et Creil Sud Oise attirent aussi en nombre les habitants souhaitant quitter Clermont et ses environs (-244 et -197).
- En dehors du département, les habitants quittent le Clermontois vers la Somme et son pôle universitaire d'Amiens ainsi que vers le Val d'Oise. Sinon aucune autre destination n'est réellement privilégiée. Ce sont les franciliens qui sont venus prioritairement s'installer dans cet EPCI.

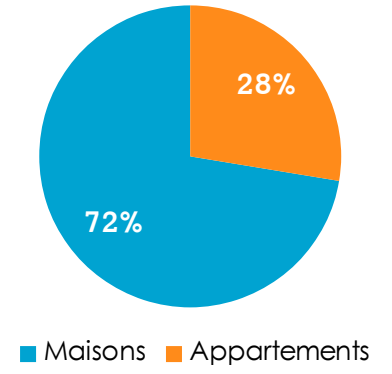
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS PAR CATÉGORIE



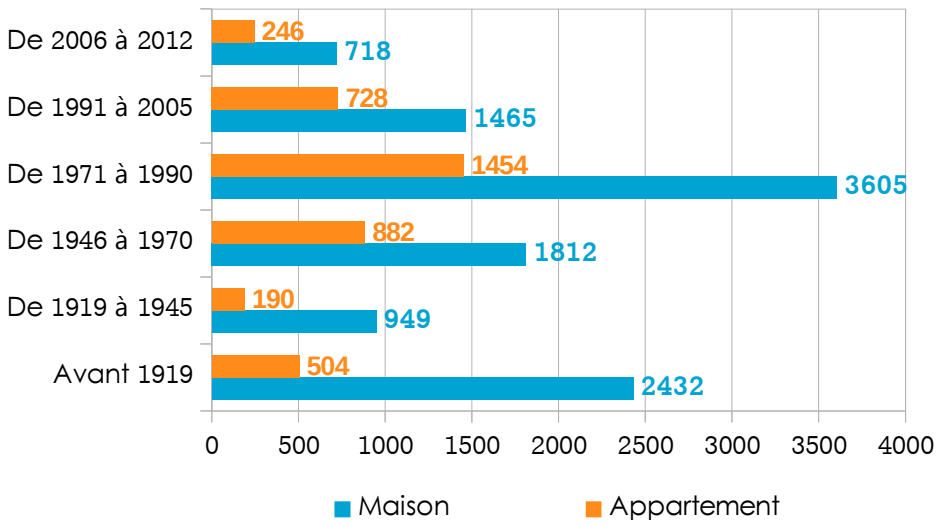
DURÉE MOYENNE D'OCCUPATION



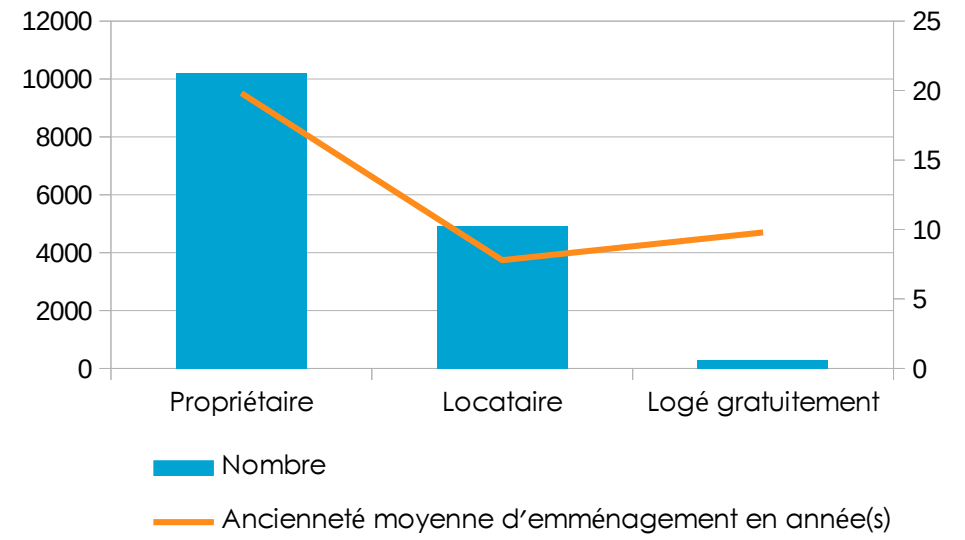
RÉPARTITION DES LOGEMENTS



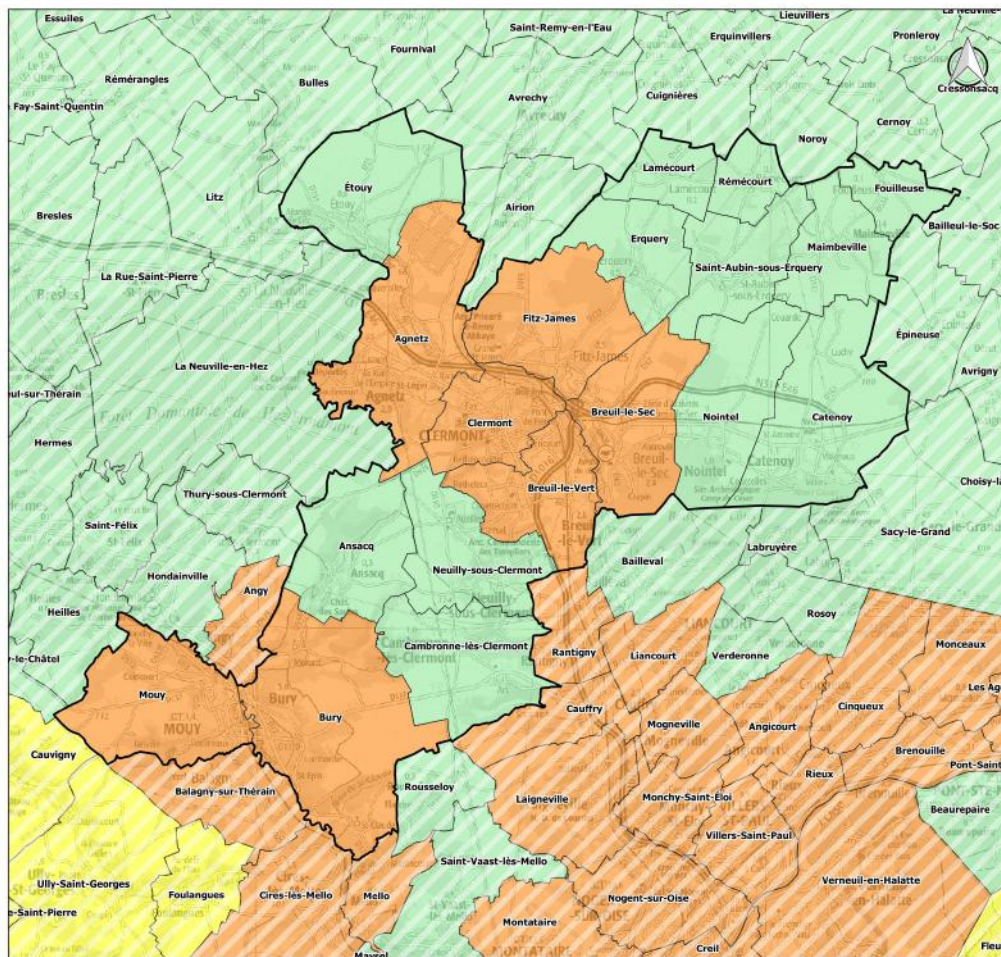
PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES RÉSIDENCES



NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES ET DURÉE D'OCCUPATION

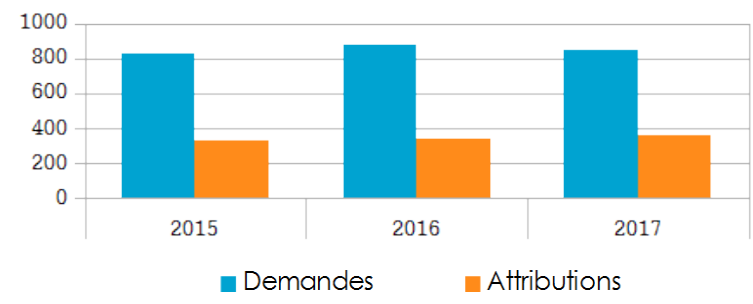


Logement locatif social Zonage A, B et C



Les zones correspondent à la tension du marché local. Si l'offre est inférieure à la demande alors la zone est dite « tendue » (zone A). Au contraire, si l'offre est supérieure à la demande alors la zone est dite détendue (zone C)

EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES ET D'ATTRIBUTIONS DE LOGEMENT SOCIAL



Demands



845
Demands
en 2017

Attributions



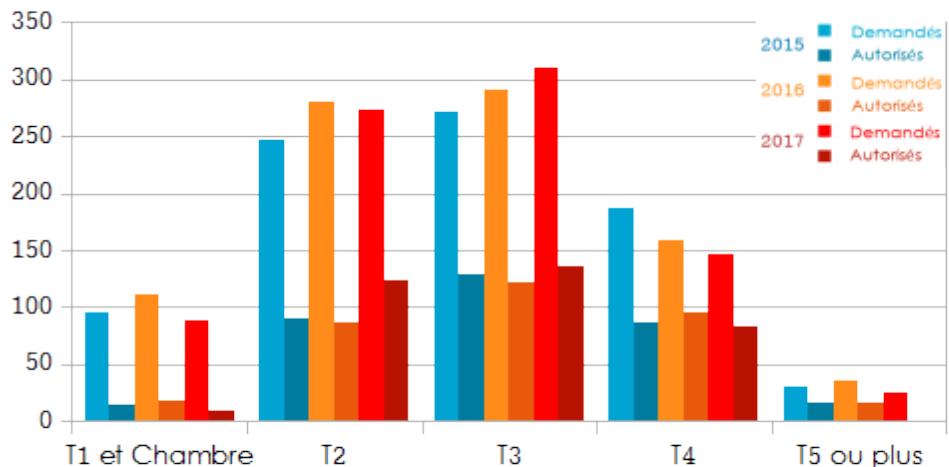
364
attributions
en 2017

Logements sociaux

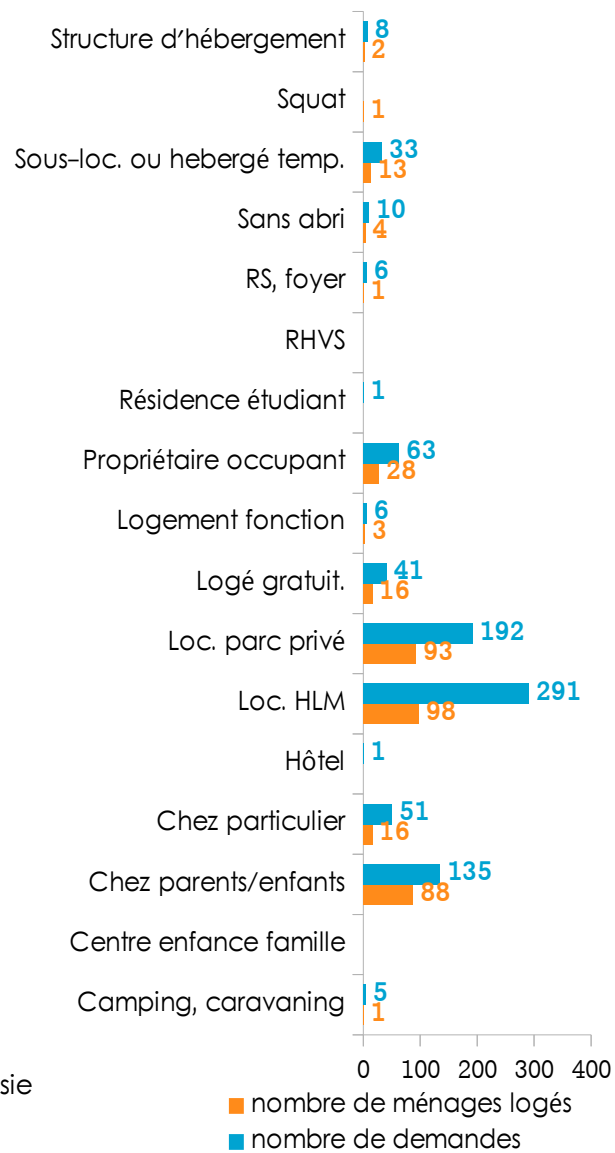


2 697
logements
en 2017

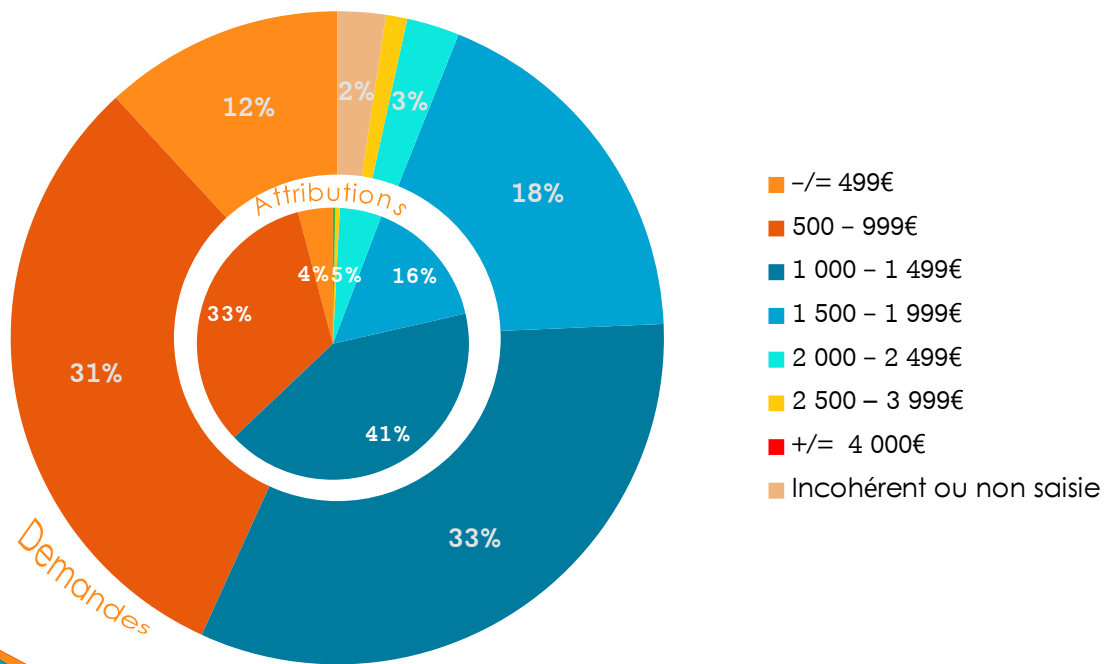
▶ EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DEMANDES ET ATTRIBUTIONS DE LOGEMENT SOCIAL PAR TYPOLOGIE DE LOGEMENT



▶ RÉPARTITION DES DEMANDES ET ATTRIBUTIONS DE LOGEMENT SOCIAL PAR SITUATION ACTUELLE DE LOGEMENT

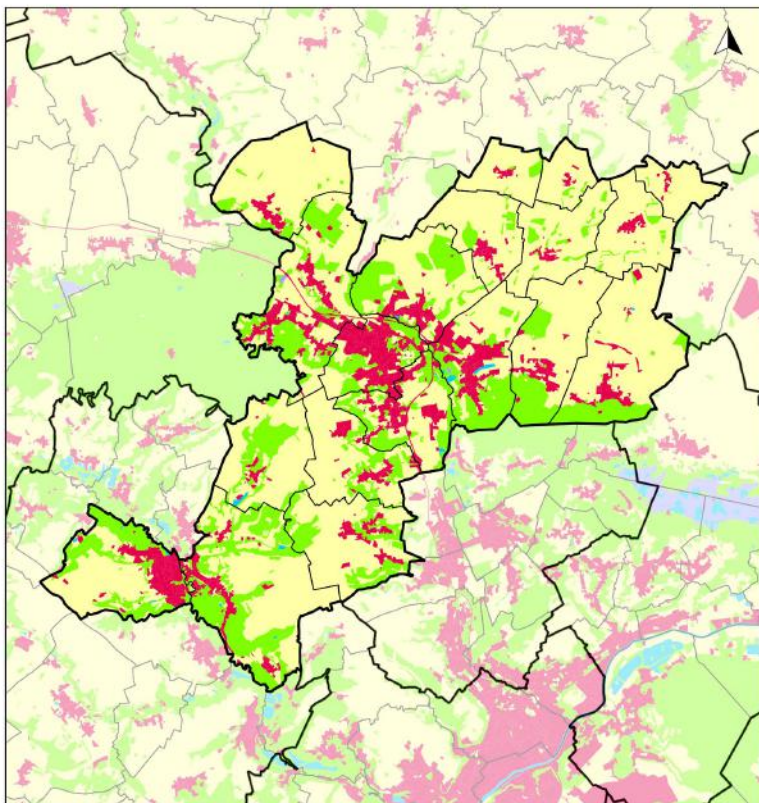


▶ DEMANDES ET ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX EN 2017 PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



@ Sources : data logement 2017

Occupation du sol



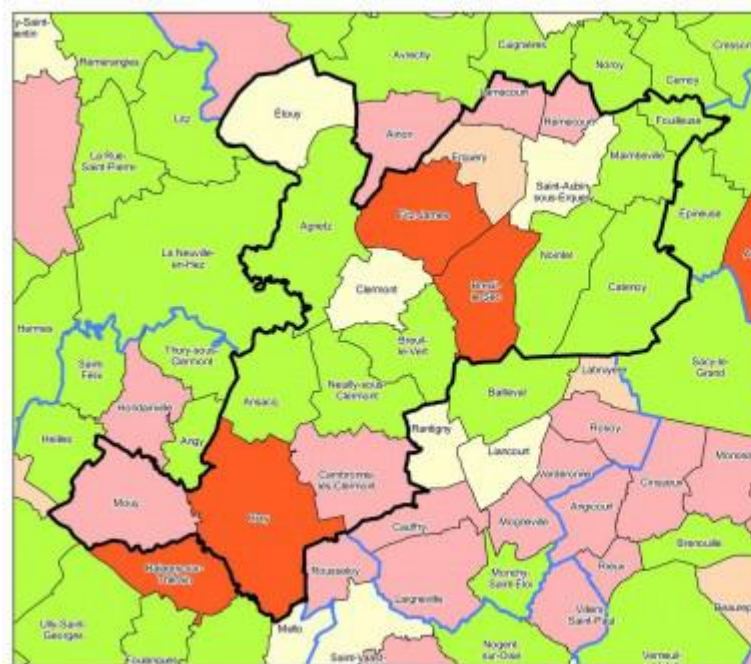
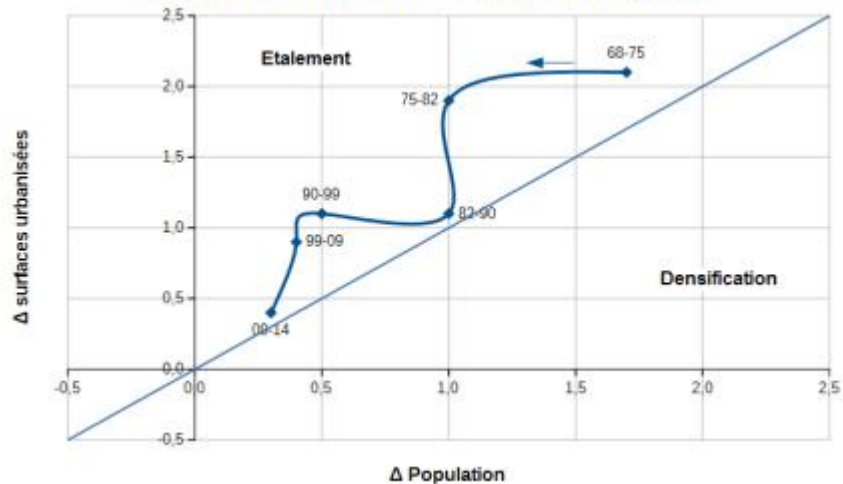
Occupation du sol :

- Territoires artificialisés
- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides
- Surfaces en eau

Réalisation : DDT 60/ SAUE/ PCT
 Date : mars 2018
 Source : MOS 2010

Pour plus de données sur cette thématique, vous pouvez consulter l'étude : « L'observation de la consommation d'espaces » par EPCI :
[Consultez l'étude complète](#)

La caractérisation de l'étalement urbain



entre 1968 et 2014

Forte progression des surfaces urbanisées

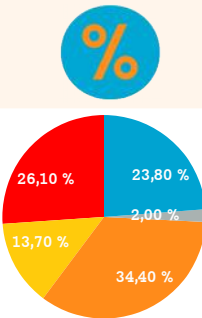
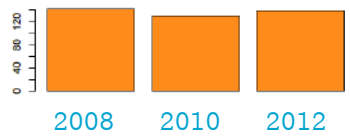
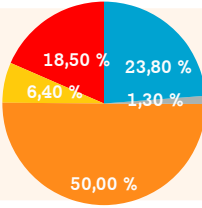
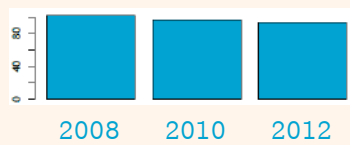
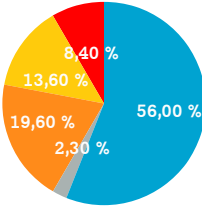
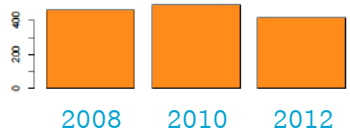
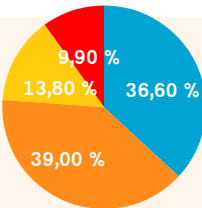
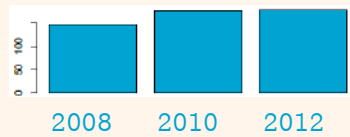
- avec baisse de la population beaucoup plus rapide que la croissance de la population
- plus rapide que la croissance de la population

Faible progression des surfaces urbanisées

- avec baisse de la population plus rapide que la croissance de la population

En situation de densification

- croissance de la population > croissance des surfaces urbanisées

Polluant	Risque	Valeur guide de l'OMS	Répartition des émissions par secteur	Émission par habitant et par hectare	Evolution des émissions du territoire en t
Particules PM 10 <i>Poussières en suspension</i>	Risques de développement de maladies cardio-vasculaires et respiratoires	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle		3,7 kg/hab 8,8 kg/ha	
Particules PM 2,5 <i>Poussières en suspension</i>	Risques de développement de maladies cardio-vasculaires et respiratoires	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle		2,5 kg/hab 6 kg/ha	
Oxydes d'Azote (NOx)	Gaz irritant pour les bronches ; provoque des pluies acides	30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle		10,3 kg/hab 24,5 kg/ha	
Gaz à effet de serre (EqCO₂)				4,7 T/hab 11,2 T/ha	

- Agriculture, sylviculture et aquaculture hors UTCF
- Industrie manufacturière, traitement des déchets, construction
- Modes de transport autres que routier
- Extraction, transformation et distribution d'énergie
- Résidentiel, tertiaire, commercial, institutionnel
- Transport routier

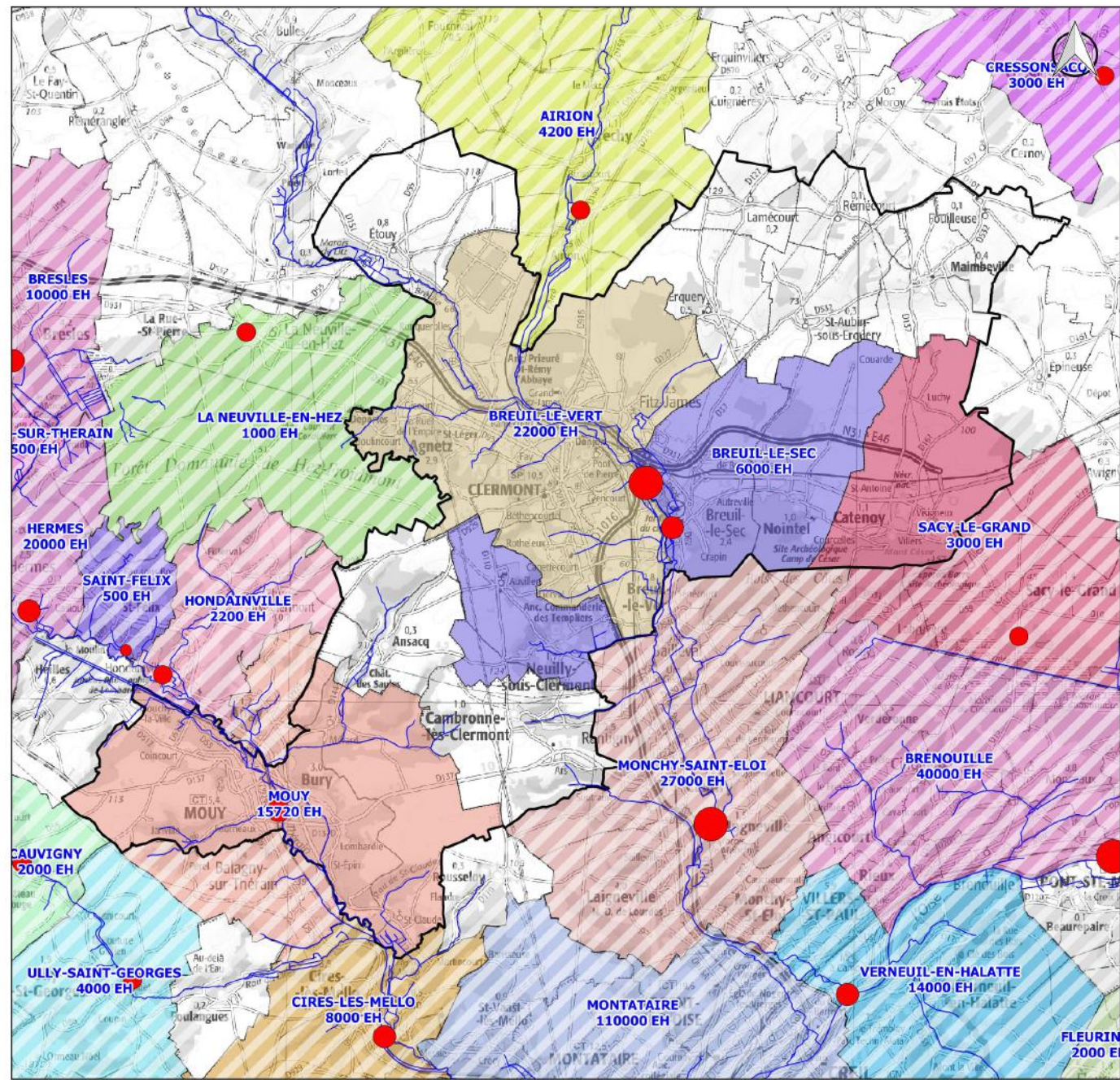
EqCO₂
 L'équivalent CO₂ est une unité créée par le GIEC qui permet de cumuler les émissions des différents Gaz à Effets de Serre et ainsi comparer les impacts.
 L'unité regroupe 6 GES :

- CO₂ (dioxyde de carbone)
- CH₄ (méthane)
- N₂O (protoxyde d'azote)
- CF₄ (tétrafluorure de carbone)
- CHF₃ (trifluorométhane)
- SF₆ (hexafluorure de soufre)

NOx :
 Regroupe deux polluants atmosphériques :

- Monoxyde d'azote
- Dioxyde d'azote

Stations d'épuration et communes raccordées

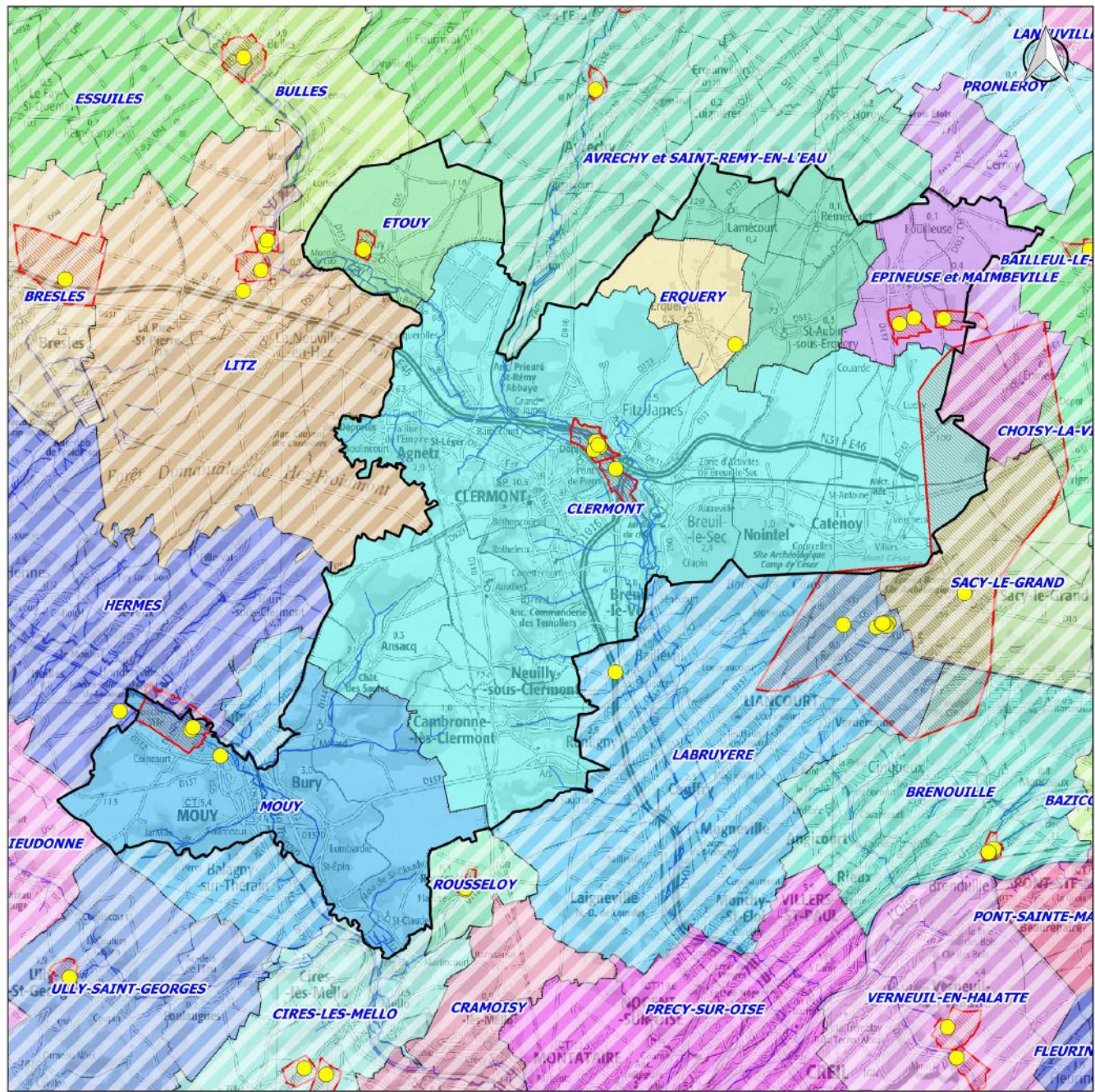


- Station d'épuration
- moins de 500 EH
 - entre 500 et 5 000 EH
 - entre 5 000 et 20 000 EH
 - entre 20 000 et 50 000 EH
 - plus de 50 000 EH

*EH : Équivalent Habitant
En couleur, les communes raccordées

Réalisation : DDT 60/ SAUE/ PCT
Date : Mars 2018
Sources : BD TOPO
direction départementale des Territoires de l'Oise
SCAN 100

Captages et alimentation en eau potable

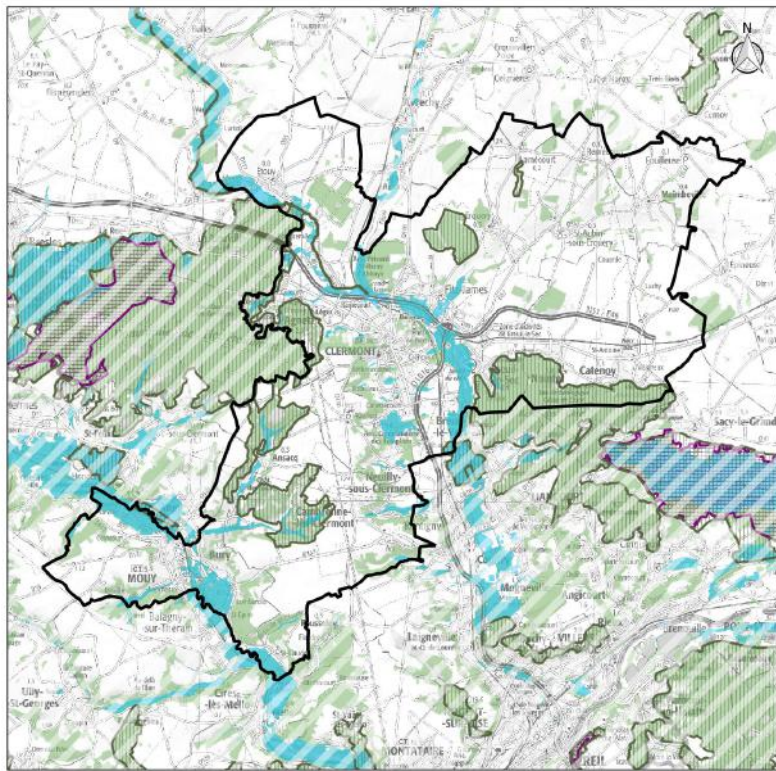


- Captages d'eau potable
- Périmètre de protection éloigné de captage

En couleur, les communes desservies par les captages

Réalisation : DDT 60/ SAUE/ PCT
 Date : Mars 2018
 Sources : BD TOPO
 direction départementale des Territoires de l'Oise
 SCAN 100

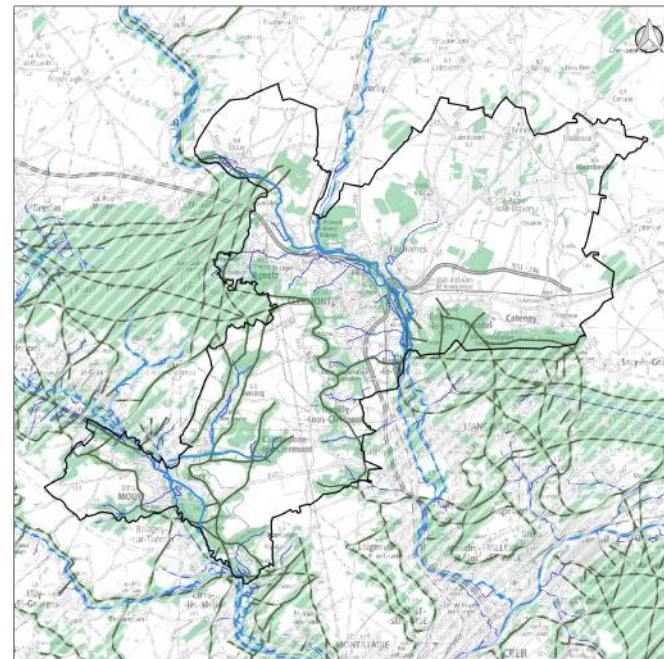
Enjeux environnementaux



- Légende
- ZNIEFF
 - Natura 2000
 - Zone humide
 - Zone boisée

Réalisation : DDT 60/ SAUE
Date : Mars 2018
Sources : BD TOPO
SCAN 100

Corridors faunistiques



- Biocorridor eau
- Biocorridor forêt
- Cours d'eau
- Zones boisées

Réalisation : DDT 60/ SAUE/ PCT
Date : Mars 2018
Sources : BD TOPO
SCAN 100

La communauté de communes du Clermontois

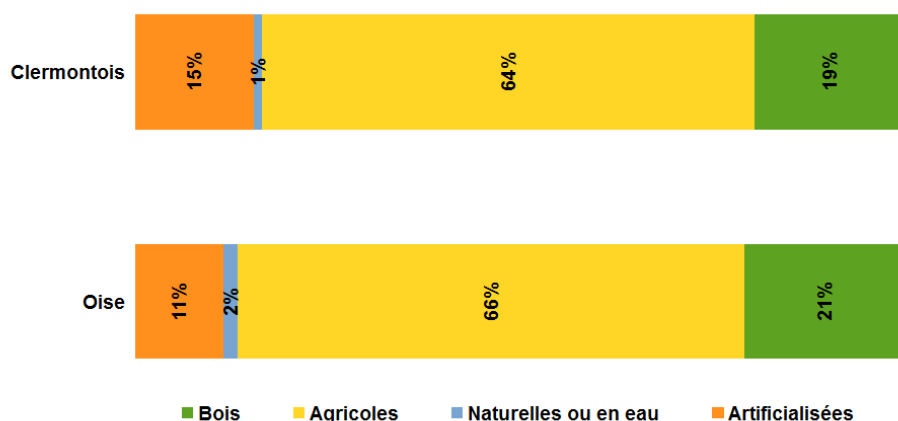
37 336 habitants en 2014
Superficie totale : 157 km²

1. L'occupation des sols

Les unités foncières sont un ensemble de différentes parties occupées de nature diverse. L'occupation du sol de chaque superficie d'unité foncière est analysée à partir de quatre grandes composantes :

- **les surfaces artificialisées** correspondent à des sols bâtis, des sols artificialisés non bâtis, les sols enherbés tels que pelouses, parcs ou terrains de jeux et le foncier non cadastré pour la voirie et les espaces publics
- **les surfaces naturelles** sont de types landes, sols nus naturels **ou en eaux**.
- **les surfaces agricoles** regroupent, à la fois, les sols cultivés et les surfaces toujours en herbe.
- **les surfaces forestières** sont composées des sols boisés et des forêts.

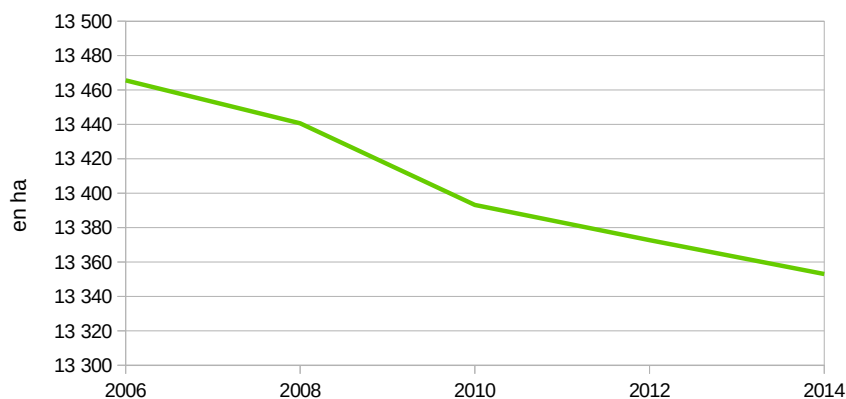
Répartition des surfaces



Source : Fichiers fonciers 2016

	CC du Clermontois	Oise
Carrières	0,1%	0,1%
Jardins	1,9%	1,3%
Terrains à bâtir	0,2%	0,2%
Terrains agrément	0,8%	0,9%
Chemin de fer	0,3%	0,3%
Sol	7,7%	5,0%
Non cadastré	4,5%	3,6%
Landes	1,1%	1,6%
Surfaces en eau	0,1%	0,3%
Terres	59,2%	57,1%
Prés	3,8%	8,8%
Vergers	0,9%	0,1%
Vignes	0,0%	0,0%
Bois	19,5%	20,8%

Evolution des surfaces naturelles, agricoles et forestières entre 2006 et 2014



Source : CEREMA - Fichiers fonciers 2015

2. L'évolution de l'urbanisation et des surfaces consommées

En croisant les données des fichiers fonciers et des couches cartographiques issues de photos satellitaires, la **superficie urbanisée** a été obtenue à partir des critères sur l'occupation générale de l'unité foncière, la présence d'au moins un logement ou un local d'activité commerciale, industrielle ou autres.

Les jardins familiaux, plans d'eau, carrières par exemple ne sont pas pris en compte dans cette sélection comme les unités foncières dont la surface bâtie est inférieure à 3 % de la superficie totale de l'unité.

Selon le CEREMA, pour étudier les surfaces urbanisées, qu'elles soient à dominante résidentielle ou économique, il est préférable d'utiliser la variable d'artificialisation constituée des surfaces des constructions et des espaces dits de respiration comme les jardins ou terrains d'agrément.

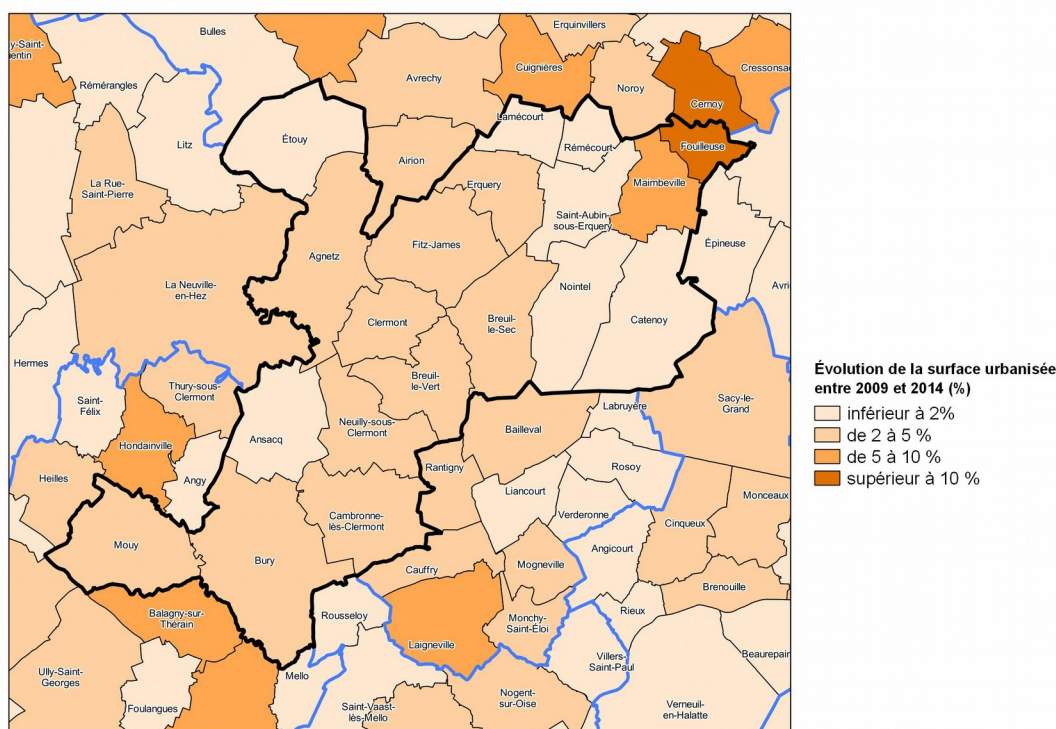
Les espaces naturels ou agricoles de ces unités foncières ne sont donc pas comptabilisés.

L'urbanisation des territoires

Part de la surface urbanisée sur la superficie totale (en %)	1990	1999	2009	2014
CC du Clermontois	8,0	8,8	9,6	9,9
Oise	5,9	6,2	6,8	7,0

Source : Fichiers fonciers 2016

Le taux d'évolution de la surface urbanisée entre 2009 et 2014



L'évolution des surfaces urbanisées et de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Population	25 844	29 037	31 206	33 880	35 307	36 712	37 336
Surfaces urbanisées (en ha)	866,9	1 004,2	1 149,4	1 258,8	1 387,1	1 512,3	1 552,4

Source : Fichiers fonciers 2016

L'évolution des surfaces urbanisées pour l'habitat et les activités

Calculer des surfaces urbanisées pour le logement et l'activité oblige à une précision due à l'exploitation des fichiers fonciers.

Il est préférable de parler de dominante car pour l'habitat, les sélections utilisées sont le nombre de locaux d'habitation supérieur ou égal au nombre de locaux dédiés à l'activité et pour l'activité le nombre de locaux « activité » strictement supérieur au nombre de logements.

A titre d'exemple, une unité foncière regroupant un commerce en rez-de-chaussée et 5 logements dans les étages supérieurs, sera comptabilisée en « dominante habitat ».

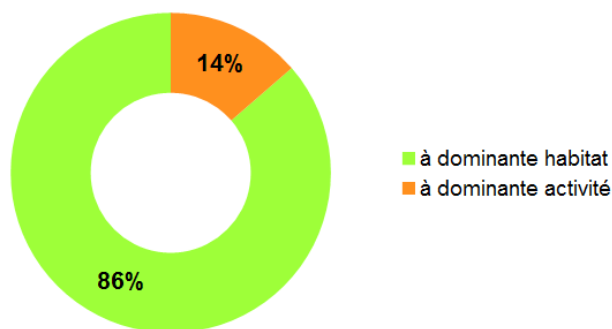
A contrario, un logement de gardien dans un immeuble de bureaux sera au sein d'une unité foncière à dominante activité. Statistiquement, cette situation représente moins de 0,3 % de l'ensemble des logements du département.

Les activités commerciales, industrielles et de services privés constituent cette dominante activité, excluant l'agriculture, la sylviculture et les services publics.

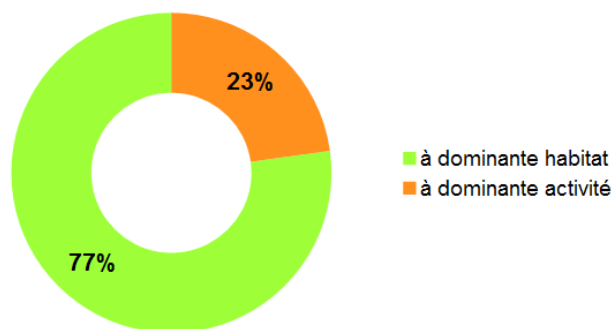
	Avant 90	90 - 99	99 - 09	09 - 14
Surface urbanisée à dominante habitat (en ha)	1 148	67	91	31
Surface à dominante activité (en ha)	111	61	34	9

Répartition des surfaces habitat et activité urbanisées

avant 2009



2009 - 2014



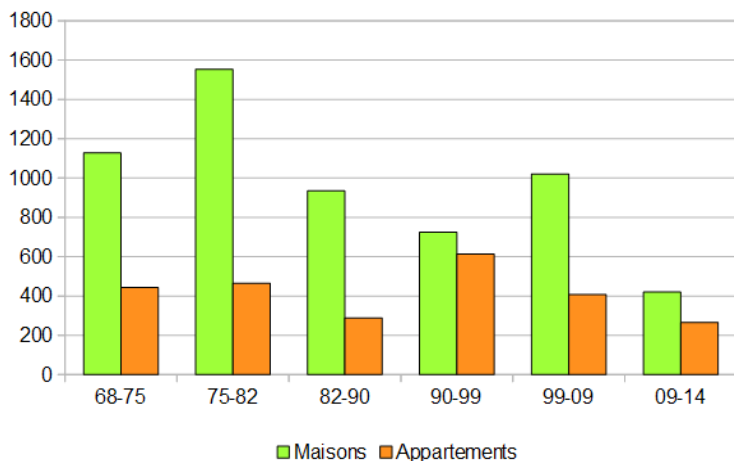
Source : Fichiers fonciers 2016

L'évolution de la construction de logements

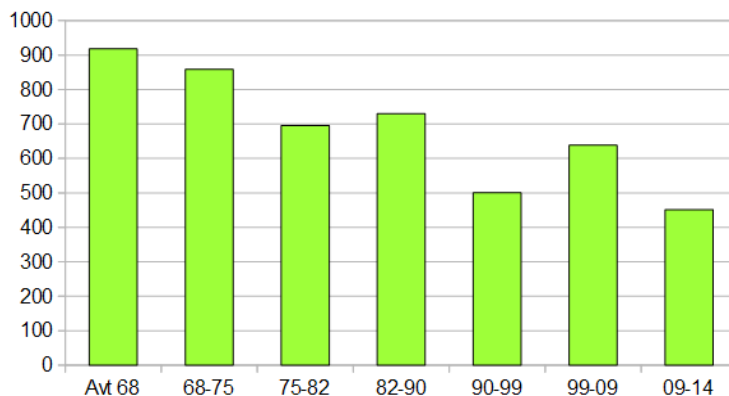
La surface moyenne est calculée à partir de la surface urbanisée, proche de l'artificialisation du sol, telle qu'elle a été définie précédemment.

Pour la réalisation de la carte à l'échelon communal, la surface moyenne de terrain urbanisée n'a été représentée que pour les communes ayant enregistré au moins 3 nouveaux logements sur la période 2009 - 2014.

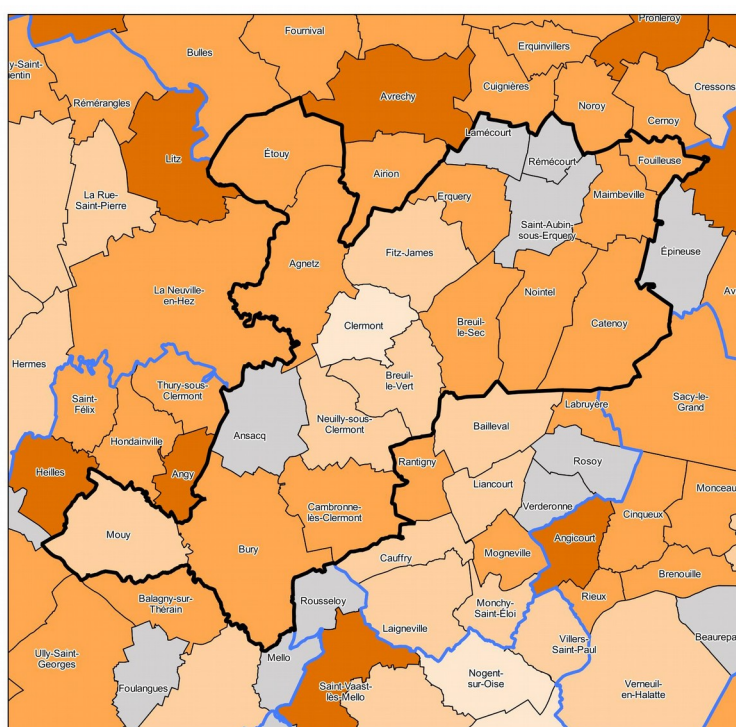
Nombre de logements construits



Surface moyenne (en m²) urbanisée pour un logement



Superficie moyenne urbanisée pour un logement neuf sur la période 2009 - 2014



Superficie moyenne urbanisée pour 1 logement neuf

- moins de 250 m²
- de 250 à 500 m²
- de 500 à 1 000 m²
- 1000 m² et plus
- moins de 3 logements construits entre 2009 et 2014

3. Renouveau et extension

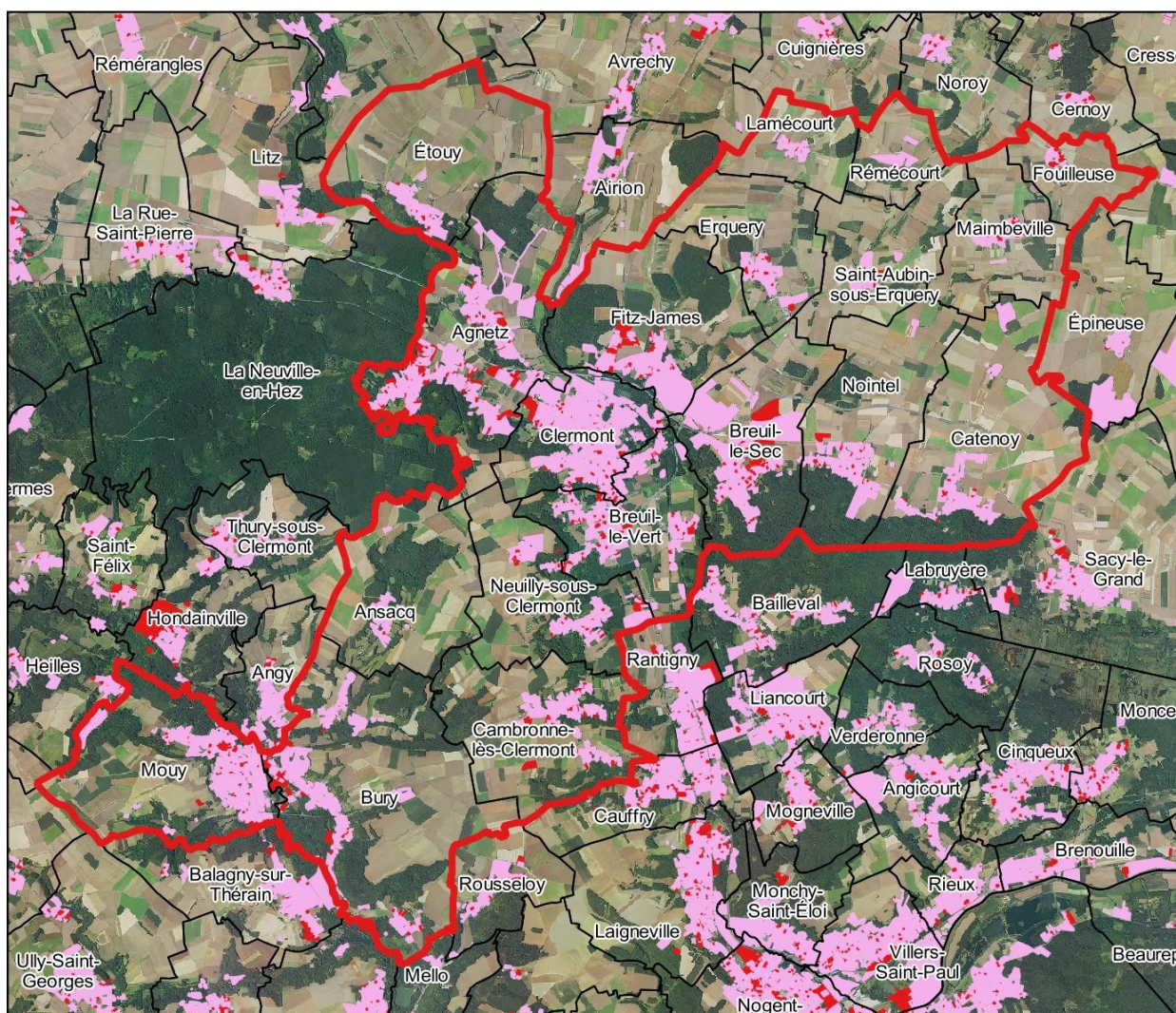
Les enveloppes urbaines

Le CEREMA définit l'enveloppe urbaine « comme l'aire délimitant un ensemble d'unités foncières construites à une date donnée ».

Il considère cette notion d'enveloppe urbaine comme un outil d'analyse et d'évaluation et non comme un ensemble urbain qui peut être développé ou même densifié systématiquement.

La carte ci-dessous permet de comparer, à partir d'une visualisation des unités foncières, les enveloppes urbaines en 2002 et de 2002 à 2014.

Parmi les erreurs observées sur l'alimentation des fichiers fonciers par la DGFIP, certaines parcelles répertoriées et statistiquement prises en compte n'ont pas d'objet graphique associé et ne peuvent donc figurer sur aucune représentation cartographique.



Unités foncières mobilisées

- en 2002
- depuis 2002

Source : IGN pour le fond et fichiers fonciers 2016 pour le parcellaire

L'étalement urbain

Selon la définition généraliste reprise par Wikipédia, l'étalement urbain est une expression désignant le phénomène de développement des surfaces urbanisées sur la périphérie des villes de façon plus rapide que la croissance démographique.

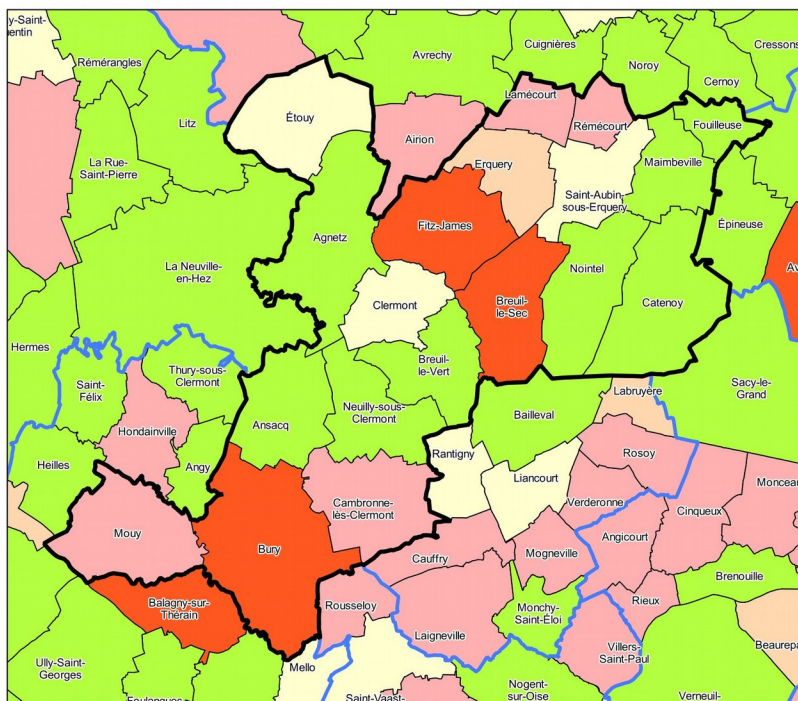
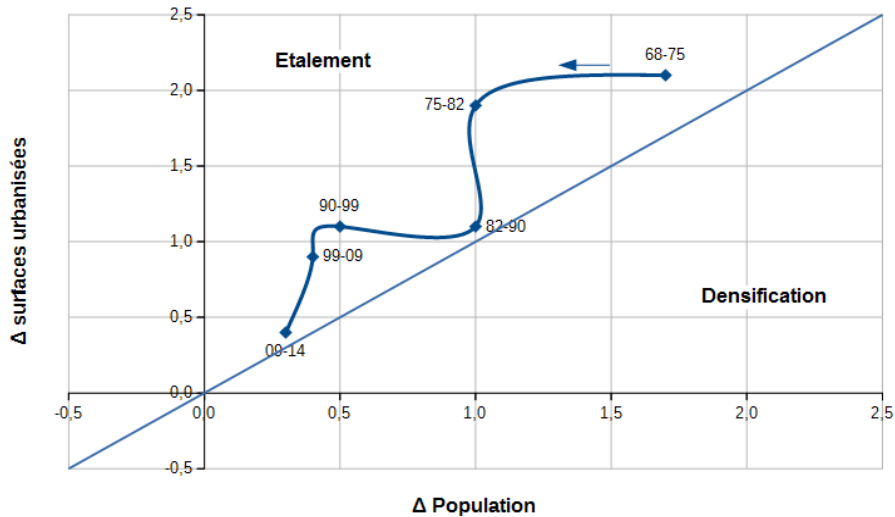
Selon l'Agence européenne pour l'environnement, l'étalement urbain se manifeste lorsque le taux de changement d'occupation des terres excède le taux de croissance de la population, autrement dit quand, sur un territoire donné, la progression des surfaces urbanisées excède la progression de la population.

Rythme d'urbanisation et variation de population

	68-75	75-82	82-90	90-99	99-09	09-14
Evolution annuelle des surfaces urbanisées (en %)	2,1	1,9	1,1	1,1	0,9	0,4
Evolution annuelle de la population (en %)	1,7	1,0	1,0	0,5	0,4	0,3

Source : Fichiers fonciers 2016

La caractérisation de l'étalement urbain



entre 1968 et 2014

- Forte progression des surfaces urbanisées**
- avec baisse de la population
 - beaucoup plus rapide que la croissance de la population
 - plus rapide que la croissance de la population
- Faible progression des surfaces urbanisées**
- avec baisse de la population
 - plus rapide que la croissance de la population
- En situation de densification**
- croissance de la population > croissance des surfaces urbanisées

La part de la construction « habitat » en renouvellement ou en extension

Les graphiques suivants sont extraits des exploitations statistiques réalisées par la DREAL Hauts-de-France à partir des fichiers fonciers 2016. C'est pour cette raison que l'on retrouve une partie hachurée indiquant que les chiffres 2013, 2014 et 2015, encore en cours de saisie, sont à utiliser avec une extrême précaution.

La notion de renouvellement représente la part de constructions réalisées au sein de l'enveloppe urbaine de référence et peut être considérée comme une densification du tissu urbain. La notion d'extension, réalisée en dehors, contribue à l'étalement urbain.

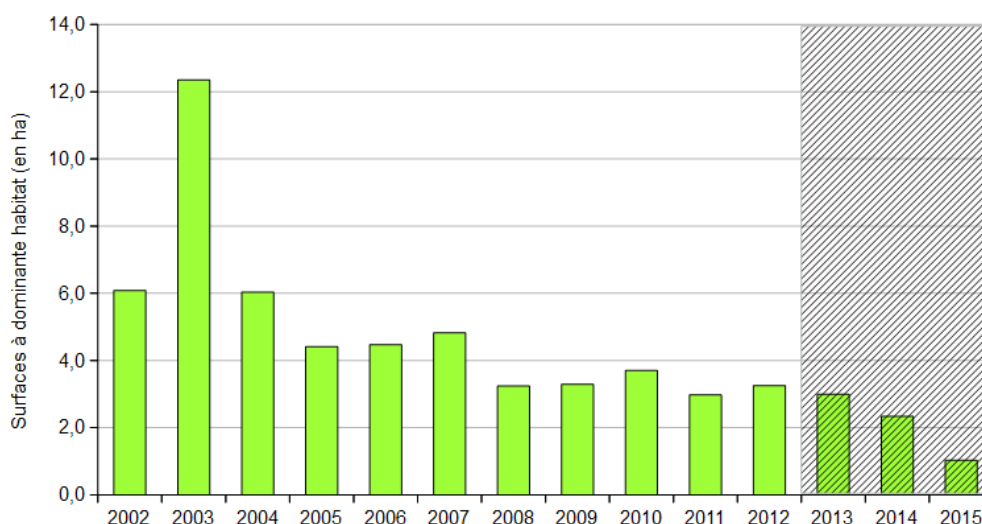
Pour ces calculs, il a été choisi d'utiliser l'enveloppe urbaine représentée dans le MOS (Modèle d'Occupation du Sol) Picardie 2002 avec comme éléments de nomenclature l'habitat, individuel et groupé, les activités et les équipements.

Repérée cartographiquement, si la plus grande partie d'une unité foncière est incluse dans cette enveloppe, alors l'unité foncière est considérée comme en renouvellement/densification sinon elle est en extension/étalement.

Il est bon de rappeler à nouveau que, parmi les erreurs constatées dans l'alimentation des fichiers fonciers, certaines parcelles répertoriées et statistiquement prises en compte n'ont pas d'objet graphique associé et ne peuvent pas être comptabilisées dans les graphiques suivants.

La part de la construction à dominante activité ne peut être analysée car l'exploitation des fichiers fonciers 2016 ne permet pas de dégager des résultats tendanciels fiables et exploitables.

En renouvellement



En extension

